



## Entre 2015 et 2025, la hausse du nombre de lycéens de Poitou-Charentes atteindrait 4 %

La population lycéenne de Poitou-Charentes s'est accrue de 7 % entre 2012 et 2015. Cette hausse se poursuivra au moins jusqu'en 2019, mais à un rythme moins soutenu. Le gain pourrait atteindre 4 % entre 2015 et 2025, soit plus de 2 000 lycéens supplémentaires. Si la hausse observée avant 2015 n'est pas homogène sur le territoire académique, les évolutions projetées à l'horizon 2025 sont aussi différenciées : la zone de Poitiers confirmerait son dynamisme démographique et gagnerait encore 10 % de lycéens entre 2015 et 2025, quand les zones de Cognac ou Civray-Confolens-Montmorillon seraient en décroissance avec une réduction de 4 % à 6 % du nombre de lycéens résidents.

Nicolas Boudrot, Marie-José Kolpak (Insee)

En septembre 2015, 55 600 lycéens (*méthodologie*) résident et étudient dans l'académie de Poitiers, territoire de l'ancienne région Poitou-Charentes, auxquels s'ajoutent 1 300 jeunes résidant sur ce territoire et scolarisés dans un lycée hors de l'académie. Les premiers ont vu leur nombre fortement progresser depuis 2012 : +7 % en trois ans, soit 3 600 lycéens supplémentaires. Cette hausse fait suite à une période de moindre dynamisme avec des effectifs qui ont stagné entre 2007 et 2012 (*figure 1*).

Sur cette période, le nombre de jeunes en âge d'être lycéens baissait légèrement en Poitou-Charentes (-1,3 % pour les 15 à 17 ans entre 2007 et 2012), mais moins qu'en province (-3,3 %) grâce à l'attractivité du territoire. En 2012, 60 400 jeunes de 15 à 17 ans résident en Poitou-Charentes, soit 3,3 % de la population de l'académie, un peu moins qu'en province (3,6 %). Dans l'académie, les jeunes sont un peu moins souvent en études qu'en moyenne de province (86,0 % contre 87,7 %), mais un peu plus souvent en emploi (9,4 % contre 7,5 %). L'importance de l'apprentissage dans l'académie explique en majeure partie ces écarts (*encadré : un poids important*

*de l'apprentissage mais inégalement réparti*). Les apprentis, à la fois en formation et en emploi via un contrat d'apprentissage, sont comptabilisés en emploi.

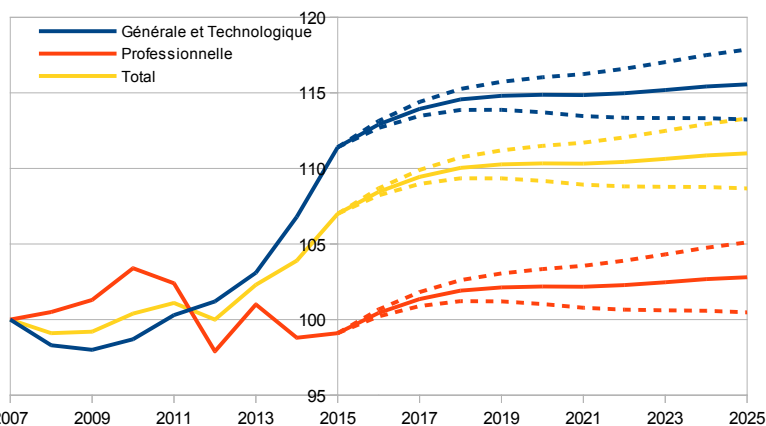
En 2015, les 55 600 lycéens de Poitou-Charentes se répartissent pour deux tiers en filière générale et technologique (37 100), et un tiers en filière professionnelle (18 500). L'augmentation

des effectifs observée entre 2007 et 2015 provient essentiellement de la filière générale et technologique (+11 % entre 2007 et 2015), alors que la filière professionnelle recule légèrement (-1 % entre 2007 et 2015).

Le recul apparent de cette filière est très lié à l'introduction de la réforme du baccalauréat professionnel de 2009, qui a réduit d'une année la durée du cursus

### 1 La forte croissance observée entre 2012 et 2015 devrait se prolonger en s'atténuant

Évolution du nombre de lycéens par filière de 2007 à 2015 et projections jusqu'à 2025



Lecture : après 2015, l'intervalle entre les deux courbes en pointillés de chaque série représente l'écart entre les deux scénarios de projection.

Sources : Rectorat (2007 à 2015), Insee (outil Omphale 2010 - scénarios adaptés)

concerné (*méthodologie*). Avec une année de scolarité en moins, les effectifs ont dans un premier temps baissé de façon mécanique (-2,4 % entre 2007 et 2012), avant de progresser à nouveau (+1,2 % entre 2012 et 2015).

## La moitié des lycéens dans les zones d'attraction des quatre principales agglomérations

Les évolutions passées et prévues du nombre de lycéens ne sont pas homogènes sur l'ensemble du territoire. Pour les analyser à un niveau infrarégional pertinent, l'académie a été découpée en 22 zones d'attraction des lycéens (*figure 2*), regroupées ensuite en 16 zones suffisamment peuplées pour assurer la robustesse des projections (*méthodologie*). À la rentrée 2015, la moitié des lycéens de Poitou-Charentes réside dans la zone d'attraction de l'une des quatre grandes agglomérations régionales : 9 100 dans celle de Poitiers, 7 400 dans celle d'Angoulême, 6 700 dans celle de La Rochelle, et 5 200 dans celle de Niort. Ces zones sont très stables : 82 % à 91 % des lycéens résident dans leur zone d'études.

Cette stabilité est moins importante ailleurs. Seuls 59 % des lycéens habitant la zone de Melle-Saint-Maixent étudient au sein du même espace. Ce taux est faible également dans les zones étendues : Civray-Confolens-Montmorillon (69 %) et Jonzac-Barbezieux (64 %).

Les zones proposant la plus grande offre de formation, en termes de nombre et taille des établissements affichent la plus grande stabilité entre résidence et études, en particulier lorsque l'offre de formation est forte dans la voie générale et technologique. La voie professionnelle, qui regroupe 35 % des lycéens de l'académie, comme en province (34 %), est moins présente dans les zones des grandes agglomérations : 33 % à Angoulême, 31 % à Poitiers, 29 % à Niort et surtout 23 % à La Rochelle. Elle rassemble en revanche plus de la moitié des lycéens des zones de Saint-Jean-d'Angély et de Civray-Confolens-Montmorillon. La stabilité entre lieu de résidence et lieu d'études ne semble pas influencée par la diversité de l'offre entre public et privé.

## Plus de lycéens presque partout depuis 2007

Entre 2007 et 2012, le nombre de lycéens de 14 à 22 ans augmente fortement dans les zones de Saint-Jean-d'Angély (+10,1 %), Parthenay (+8,1 %) et Civray-Confolens-Montmorillon (+7,7 %). Selon le cas, ce gain est porté par une évolution favorable de la population de 15 à 17 ans (+6,0 % à Parthenay), qui se conjugue à une hausse du taux de scolarisation des 15 à 17 ans : +17,2 points à Saint-Jean-d'Angély et +15,4 points à Civray-Confolens-Montmorillon

## 2 Les zones sans grand ou moyen pôle urbain moins stables

Cartographie des 22 zones d'attraction de lycéens et de la partie plus stable de la zone



Lecture : la couleur de fond délimite les zones d'attraction des lycéens. La partie sombre représente les communes pour lesquelles le flux de lycéens dépasse la moitié des lycéens résidents. Melle et Saint-Maixent ont peu de communes avec un lien supérieur à 50 % (grisées). En effet, seulement 59 % des 14 à 22 ans qui résident dans la zone de Melle-Saint-Maixent y étudient, mais 21 % vont dans la zone de Niort, et 5 % dans celle de Poitiers.

Source : Insee-outil Anabel, Rectorat de Poitiers-lycéens aux lieux d'étude et de résidence aux rentrées 2007/2012/2014.

(contre une progression de +12,2 points dans l'académie). Les zones de Saint-Jean-d'Angély et Melle-Saint-Maixent sont celles où le taux de scolarisation des 15 à 17 ans est en plus forte hausse. Ce mouvement provient surtout de la filière générale et technologique où le taux de scolarisation progresse respectivement de 7,4 et 10,7 points (contre 5,6 points dans l'académie). À part pour la zone de Melle-Saint-Maixent, les fortes hausses du taux de scolarisation des 15 à 17 ans observées entre 2007 et 2012 correspondent à un rattrapage : les taux de scolarisation étaient parmi les plus bas en 2007. Les zones de Châtelleraut (-3,9 %), Thouars-Loudun (-0,9 %), Saintes-Pons (-0,5 %) et Cognac (-0,1 %) sont les seules à perdre des lycéens entre 2007 et 2012. Ces baisses sont dues à la perte de population de 15 à 17 ans à Châtelleraut (-9,4 %), Thouars-Loudun (-7,7 %), Saintes-Pons (-3,1 %) et à Cognac (-2,7 %).

La relative stabilité observée sur cinq ans précède une forte accélération sur la période récente. Ainsi, si le nombre de lycéens de 14 à 22 ans stagne dans l'académie entre 2007 et 2012, il progresse fortement entre 2012 et 2015 (+6,9 %) sous l'effet conjugué de la poussée

démographique (hausse estimée à +3,5 % des 15 à 19 ans) et de la hausse des taux de scolarisation qui gagnent encore plus de 5 points pour les 15 à 17 ans en lycée. Même les zones les moins dynamiques sur la première période bénéficient de bonnes progressions ensuite : de +5,4 % à Thouars-Loudun à +9,1 % à Châtelleraut et +10,0 % à Saintes-Pons. Seule la zone de Civray-Confolens-Montmorillon, pourtant parmi les plus dynamiques entre 2007 et 2012, perd des lycéens entre 2012 et 2015 (-3,5 %).

## La hausse du nombre de lycéens dépasserait 10 % à Poitiers en 10 ans

Selon les projections effectuées (*méthodologie*), le nombre de lycéens de Poitou-Charentes progresserait encore de 4 % entre 2015 et 2025, (avec une marge de plus ou moins 2 points selon les hypothèses de projection) (*figure 1*). La progression ralentirait autour de 2019 et les effectifs se stabiliseraient jusqu'en 2025. En ne tenant pas compte des migrations, la population résidente actuelle des moins de 15 ans conduit à une hausse des effectifs de jeunes

de 14 à 18 ans jusqu'en 2016. Par suite, le gain des effectifs lycéens (en supposant les taux de scolarisation par âge constants) se prolongerait jusqu'en 2017 et en 2025, ces effectifs seraient de même niveau qu'en 2015. C'est donc l'attractivité du Poitou-Charentes qui expliquerait la hausse à l'horizon 2025.

La zone de Poitiers confirmerait son dynamisme démographique et la hausse se poursuivrait après 2020 pour atteindre +12 % (entre 10 % et 14 % suivant le scénario) entre 2015 et 2025 (figure 4). Plus grande zone de l'académie, avec 19 établissements (13 % des établissements), dont 5 établissements agricoles, elle accueille 9 400 lycéens en 2015 (17 %), certains en provenance des zones limitrophes.

Entre 2015 et 2025, les zones de Rochefort, Saintes, Melle-Saint-Maixent, Bressuire et Niort connaîtraient une progression de lycéens de +5 % à +7 % (plus ou moins 2 à 3 points selon les scénarios), qui prolonge la tendance récente. Ces cinq zones hébergent entre 6 et 11 établissements chacune, avec un poids des établissements agricoles et de l'enseignement professionnel marqué, comme à Bressuire.

Les hausses projetées du nombre de lycéens pourraient ainsi provoquer par endroit des tensions sur les capacités d'accueil des établissements et nécessiter des ajustements au sein de la carte des formations.

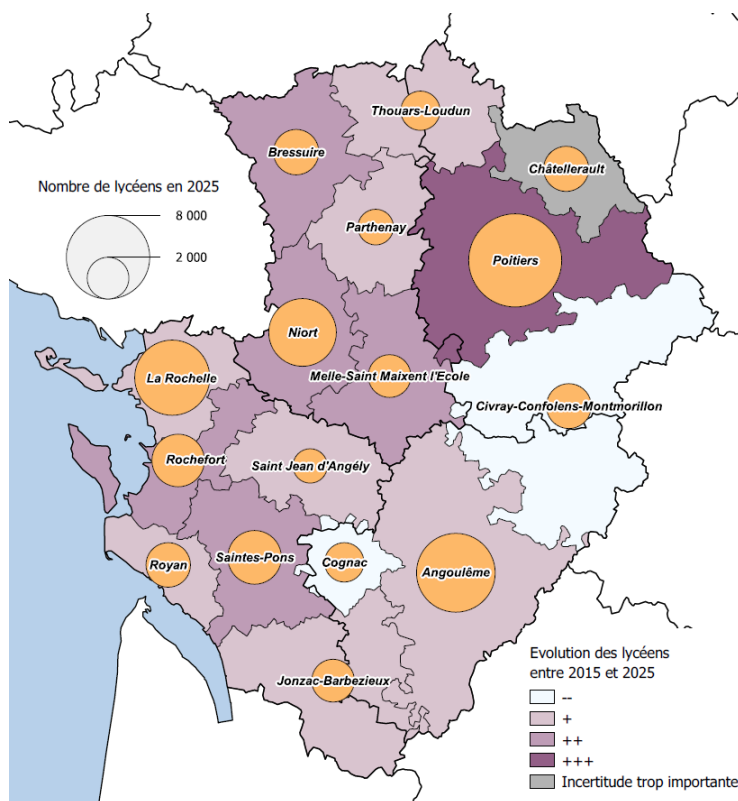
### Des zones pénalisées par un faible dynamisme démographique

Sur la même période, les zones d'Angoulême, Thouars-Loudun, Parthenay, Jonzac-Barbezieux, Saint-Jean-d'Angély, La Rochelle et Royan seraient stables, avec un gain entre +0 % à +2 % selon les zones (plus ou moins 2 points). Ces territoires sont plus hétérogènes, avec d'un côté Angoulême et La Rochelle (plus de 7 000 lycéens chacun en 2015) et de l'autre quatre zones n'atteignant pas 2 000 lycéens (Parthenay, Royan, Saint-Jean-d'Angély et Thouars-Loudun).

Les projections font état d'une progression de lycéens jusqu'en 2019 dans la quasi-totalité des zones, mais Cognac et Civray-Confolens-Montmorillon font exception. Le nombre de lycéens y chuterait dès 2015 jusqu'à atteindre une baisse de 4 % à 6 % (plus ou moins 2 points) à l'horizon 2025. Les scénarios de projections sont moins solides sur la zone de Châtelleraut : l'écart entre les scénarios de projection conduit à une incertitude de 6 points et ne permet pas d'anticiper les tendances. La crise économique de 2007 a particulièrement touché cette zone et perturbé les évolutions démographiques entre 2007 et 2012, qu'il est donc difficile de prolonger, même si la

## 3 Une faible dynamique lycéenne dans les zones de la Charente à l'horizon 2025

Taux d'évolution du nombre de lycéens entre 2015 et la projection 2025



Source : Insee, RP 2012, outil Omphale 2010 - scénarios adaptés

hausse récente de lycéens (+9,1 % entre 2012 et 2015) laisse présager une meilleure orientation.

La mise en œuvre de politiques publiques rencontre de plus des enjeux particuliers lorsque les populations concernées sont en difficultés sociales, comme l'indique une part élevée de familles monoparentales (Cognac, Parthenay, Royan...) et d'élèves en retard en 6<sup>e</sup> (Civray-Confolens-Montmorillon, Saint-Jean-d'Angély, Thouars-Loudun...).

### Des scénarios sensibles à différents paramètres

Dans l'ensemble des zones en perte de vitesse où les difficultés socio-économiques et scolaires sont prégnantes, les politiques éducatives constitueront un enjeu majeur pour atténuer ou inverser les tendances. En effet, les projections étudient l'impact des évolutions démographiques indépendamment des politiques éducatives et de l'environnement socio-économique. Le nombre de lycéens dépend à la fois du nombre de jeunes (démographie) et de la part de ces jeunes scolarisés en lycée (le taux de scolarisation). Certains phénomènes peuvent jouer sur les taux de scolarisation, et donc sur le nombre de lycéens. Ainsi, la baisse du redoublement augmente les taux de scolarisation en lycée des plus jeunes et diminue celui des plus âgés ; ce phénomène

a été accentué par la réforme de la voie professionnelle (*encadré : des lycéens de plus en plus jeunes*). La lutte contre le décrochage scolaire, en réintégrant des élèves décrocheurs ou en évitant le décrochage, augmente les taux de scolarisation, notamment en voie professionnelle et pour les plus âgés. Les politiques d'orientation selon les voies scolaires ont pour effet la hausse des passages en voie générale ; le développement de l'apprentissage, déjà très présent (*encadré : un poids important de l'apprentissage mais inégalement réparti*), peut contribuer à réduire le taux de scolarisation en voie professionnelle en lycée. Enfin, la conjoncture économique influe sur le nombre de lycéens : une réduction du nombre d'emplois et de contrats d'apprentissage entraîne une hausse de la scolarisation en voie professionnelle ; une conjoncture mieux orientée aura l'effet inverse en accélérant l'entrée des jeunes sur le marché du travail ou en apprentissage. ■

Cette publication a été réalisée dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil régional et le Rectorat de l'académie de Poitiers, qui a fourni une grande partie des données nécessaires à l'étude. Elle a également bénéficié de la contribution de la Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt.

## Méthodologie

**Lycéens** : jeunes scolarisés dans une formation du 2<sup>nd</sup> degré-2<sup>nd</sup> cycle par voie scolaire, c'est-à-dire les classes après la 3<sup>e</sup> et jusqu'à un CAP (ou autre diplôme de niveau V) ou un baccalauréat, à l'exclusion des jeunes en apprentissage. La population lycéenne étant composée à 99,9 % de jeunes de 14 à 22 ans, l'exercice de projection se restreint à cette tranche d'âge.

**Rénovation de la voie professionnelle** : elle généralise le baccalauréat professionnel en 3 ans après la 3<sup>e</sup>, à la rentrée 2009. Auparavant ce diplôme était préparé en 2 ans à l'issue d'une formation de BEP (brevet d'enseignement professionnel) de 2 ans également : les bacheliers professionnels avaient donc suivi un cursus de 4 ans après la classe de 3<sup>e</sup> et de nombreux jeunes arrêtaient leurs études après le BEP. Expérimentée à la rentrée 2008, elle a été généralisée à la rentrée 2009 et finalisée à la rentrée 2012. La période étudiée ici (2007-2012) est donc fortement impactée par cette réforme.

**Taux de scolarisation** : effectif scolarisé par âge, rapporté à la population du même âge. Le taux de scolarisation en lycée par zone est l'effectif de lycéens par âge résidant dans la zone, rapporté à la population du même âge résidant dans la zone.

**Projections** : le modèle Omphale 2010, basé sur les données du recensement de la population 2007 et de l'État civil, fournit des projections de jeunes picto-charentais au lieu de résidence et adaptées pour répondre aux objectifs de l'étude.

Deux scénarios ont été appliqués puis un scénario moyen a été calculé (moyenne des deux précédents) :

\*Le premier reproduit les tendances démographiques observées avant 2007 sur longue période (fécondité, mortalité, migrations).

\*Le second intègre les dernières évolutions connues et privilégie les tendances récentes. Les deux scénarios définissent une estimation haute (1<sup>er</sup> scénario) et une estimation basse (2<sup>nd</sup> scénario) de la population de 14 à 22 ans de chaque zone.

Les taux de scolarisation par âge observés en 2012 (et maintenus stables jusqu'en 2025) sont ensuite appliqués à ces populations estimées pour obtenir un nombre de lycéens. L'hypothèse de stabilité des taux de scolarisation est forte, mais permet d'étudier l'impact des évolutions démographiques indépendamment des politiques éducatives et de l'environnement socio-économique.

Le nombre de lycéens est calculé selon une marge d'incertitude (écart entre estimation haute et basse de la population de 14 à 22 ans). L'incertitude ne change pas (excepté pour Châtellerauld) la position relative des zones et les grandes tendances d'évolution.

**Création des zones d'attraction** : ces 22 zones sont des agrégations de communes. Celles comptant plus de 450 lycéens en cumul sur les années 2007, 2012 et 2014 forment les communes pôles d'étude, noyaux des futures zones. Chaque commune est affectée à la zone contiguë vers laquelle le plus grand nombre de lycéens vont étudier. Les zones de Jaunay-Clan et Chasseneuil-sur-Bonnieure, composées d'une seule commune, sont rattachées à la zone qui les englobent (respectivement Poitiers et Confolens). Les projections nécessitent un minimum de 50 000 habitants par zone pour être robustes. Les dynamiques démographiques et les caractéristiques socio-économiques permettent d'assembler les zones peu peuplées les plus semblables afin d'obtenir 16 zones.

## Un poids important de l'apprentissage mais inégalement réparti

L'apprentissage forme 15 % des jeunes de niveau 2<sup>nd</sup> degré-2<sup>nd</sup> cycle dans l'académie à la rentrée 2014 contre 12 % en province. Ce taux est renforcé dans les zones des quatre grandes agglomérations picto-charentaises (de 18 % à 24 %) du fait de la plus grande offre de formation par apprentissage. Cette dernière est aussi très présente dans la zone de Saintes-Pons (23 %), et très peu dans les autres.

## Des lycéens de plus en plus jeunes

En 2012, 99,9 % des lycéens de Poitou-Charentes ont entre 14 et 22 ans. En raison du passage de 4 à 3 ans du baccalauréat professionnel et de la baisse du redoublement, ils sont en moyenne plus jeunes en 2012 qu'en 2007 : plus nombreux entre 14 et 17 ans (+19 %), et beaucoup moins à 18 ans et plus (-46 %). La hausse des 14 à 17 ans est bien plus importante dans la voie générale et technologique (+40 % contre +12 % en professionnel). Entre 15 et 17 ans, 72 % des picto-charentais sont lycéens. Ils ne sont plus que 28 % à 18 ans.

Forte hausse de la scolarisation en lycée des 15 à 17 ans

Répartition par âge des effectifs scolarisés en lycée et taux de scolarisation en 2007 et 2012

Âge	Poitou-Charentes				province Rentrée 2012 Taux de scolarisation (en %)
	Rentrée 2007		Rentrée 2012		
	Effectif scolarisé (en %)	Taux de scolarisation (en %)	Effectif scolarisé (en %)	Taux de scolarisation (en %)	
14 ans	1,0	2,6	1,4	3,4	3,1
15 ans	18,9	50,0	24,1	62,8	69,5
16 ans	25,9	66,9	30,6	80,4	93,4
17 ans	24,8	62,6	28,2	73,4	88,2
18 ans	12,2	29,0	10,9	28,3	37,8
19 ans	5,1	12,4	3,4	9,1	15,1
20 ans	2,6	6,5	1,0	2,7	6,5
21 ans	2,9	7,5	0,3	0,8	3,2
22 ans	2,8	7,3	0,1	0,2	1,8
<b>14-22 ans</b>	<b>96,3</b>	<b>27,2</b>	<b>99,9</b>	<b>29,4</b>	<b>35,4</b>
<b>15-17 ans</b>	<b>69,7</b>	<b>59,9</b>	<b>82,9</b>	<b>72,2</b>	<b>83,7</b>

Sources : Rectorat de Poitiers - effectifs scolarisés à la rentrée scolaire (Éducation nationale et agriculture - public et privé) ; Insee - population par âge au 1<sup>er</sup> janvier 2007 et 2012.

## Le mot du Conseil régional

Depuis les dernières lois de décentralisation et les réformes de la formation professionnelle (2013-2015), la Région voit son rôle élargi en matière d'éducation et de formation. La Région élabore le contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP) et arrête annuellement la carte des formations professionnelles initiales. Ces dispositions complètent les compétences de construction / fonctionnement des lycées et la définition / mise en œuvre de la politique d'apprentissage / formation professionnelle en direction des jeunes et des adultes demandeurs d'emploi.

Cette étude sur les projections de lycéens à l'horizon 2025 en Poitou-Charentes, en partenariat avec l'Insee et les autorités pédagogiques, permet d'établir un état des lieux plus précis sur les pôles d'attractivité du territoire et de mieux anticiper les perspectives, en particulier dans le cadre du territoire de la nouvelle Région.

Dans une période de forte croissance des effectifs lycéens, cette démarche vise à mieux appréhender les évolutions à prendre en compte pour l'organisation et la cohérence de la carte des formations.

Insee Aquitaine-Limousin-  
Poitou-Charentes

5, rue Sainte-Catherine

BP 557 - 86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :

Fabienne Le Hellaie

Rédacteur en chef :

Boris Simon

ISSN : en cours (version papier)

ISSN : en cours (version numérique)

© Insee 2016

## Pour en savoir plus :

- Blanché E., Gasq P.-O., «Les élèves du second degré à la rentrée 2015 : 52 000 lycéens de plus dans l'enseignement général et technologique», *MENESR - DEPP, note d'information n°45*, novembre 2015.
- Miconnet N., «Prévisions d'effectifs du second degré : forte augmentation en lycée général et technologique aux rentrées 2015 et 2016», *MENESR - DEPP, note d'information n°13*, avril 2015.
- Lapeyre H., «Plus de 4 000 lycéens supplémentaires, en 2025, en région Centre», *Insee Analyses Centre-Val de Loire n°2*, juin 2014.
- De Biasi K., «10 000 lycéens supplémentaires en Aquitaine, à l'horizon 2025», *les quatre pages Insee Aquitaine n°211*, novembre 2013.

